

M. Zaplitny: Qu'on me permette de citer ses propres paroles. Il a dit qu'à son avis nous faisons le jeu des communistes d'abord parce qu'aucun communiste au Canada ne veut de ce pipe-line. Nous proposons que ce pipe-line soit aménagé par l'État. Le député créditiste dit qu'il ne veut pas de ce pipe-line de sorte que, d'après sa propre définition, il fait le jeu des communistes. Qu'il réponde à cette affirmation, s'il le peut. J'ai sous les yeux un article qui paraît aujourd'hui dans le *Journal d'Ottawa*, selon lequel on aurait tenu une réunion dans une Église Unie de Toronto et convenu d'envoyer une pétition au Gouverneur général le priant de dissoudre la Chambre et de proclamer des élections. L'article renferme le texte de la pétition qui se termine ainsi:

Nous envoyons cette pétition parce que nous avons le sentiment que l'on abuse de nos droits démocratiques de Canadiens.

On y exprime une opposition énergique à la mesure du Gouvernement relativement au pipe-line. Il s'agissait de l'Église Unie du Canada, à Toronto. L'honorable député de Macleod prétend-il...

M. McIvor: J'invoque le Règlement, monsieur le président. J'aimerais signaler à l'honorable député que...

Une voix: Pas de point de règlement.

Une voix: Asseyez-vous.

M. le président suppléant: A l'ordre. Il a été entendu plus d'une fois, je pense, qu'on ne peut répondre à une question débattable par un rappel au Règlement. Si le député de Fort-William n'est pas d'accord avec la déclaration du député de Dauphin, il aura l'occasion de la rectifier, mais il ne peut l'interrompre au milieu de son discours sans être autorisé par lui à exprimer son avis sur un point débattable.

M. McIvor: Monsieur le président, il s'agit d'une déformation des faits. C'est pourquoi j'ai pris la parole.

M. le président suppléant: Il m'importe peu qu'il s'agisse d'une déformation des faits. Ce qui m'intéresse c'est le droit qu'a le député de Fort-William d'interrompre le débat à cette étape.

M. Zaplitny: Je ne voudrais pas déformer les faits. Le député aura l'occasion d'apporter les rectifications voulues pendant son temps de parole. Je parlais de la tentative du député de Macleod de recourir au fameux truc de

McCarthy consistant à établir la culpabilité déterminée par l'association. Il cherche à faire des communistes de tous ceux qui s'opposent au projet de loi parce que, selon lui, les communistes s'y opposent aussi. Qu'on me permette de demander au Crédit social quel rôle il joue dans ce débat. Voici qu'il tient lieu de pneu de rechange dans la vieille bagnole libérale. S'il croit à la culpabilité qu'entraîne l'association, qu'il sache qu'il est à la remorque du parti libéral. Je préférerais m'associer à un parti qui s'oppose à la Chambre à ce projet de loi, même si je n'étais pas d'accord avec lui sur les détails, plutôt que de faire le jeu de l'oligarchie pétrolière de l'Alberta, des magnats de l'exploitation forestière en Colombie-Britannique et des grands brasseurs de la Saskatchewan, je veux dire du Manitoba. La même chose vaut d'ailleurs pour la Saskatchewan mais nous avons la preuve que les brasseries du Manitoba ont financé nos amis du Crédit social. S'ils croient à la culpabilité par association, qu'ils choisissent leur propre parti. Puis-je annoncer qu'il est dix heures!

M. Hansell: Monsieur le président, puis-je...

Une voix: Dix heures.

M. le président suppléant: A l'ordre.

Une voix: Dix heures.

Une autre voix: La clôture.

M. le président suppléant: Étant donné qu'il est dix heures, je quitte le fauteuil, à moins que l'honorable député veuille poser la question de privilège, ce qui me semble pour le moins improbable.

M. Hansell: Je voulais rectifier une déclaration.

Une voix: Dix heures.

M. le président suppléant: Je pense que nous avons déjà décidé que des corrections de cette nature ne peuvent pas se faire au milieu du discours d'un député, et c'est le stade où, techniquement parlant, nous en sommes pour l'instant.

Rapport est fait de l'état de la question.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Harris: Nous poursuivrons cette discussion demain.

(A dix heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)